



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N° 35

Réunion : 09/05/2023

Horaires : 14h 30 à 16h 30 Présentiel/Visio

Président(e) : Mme Ghyslaine SALDANA

Présent(e)s : Mmes Chantal DELOGE, Agnès IRLA,
Mrs. Jacques ADGE, Mazouz BELGHARI, Patrick BOUDREAUULT, Cyril DURAND, Francis DAUSSEING, François IRLA, Jean-Claude LAFFONT, André LUCAS, Christian VIDAL.

Excusé(e)s : Mrs Christian GRAS, Roland MAURIN, Guy PUEYO.

Finales Coupes d'Occitanie

Toutes les Finales sont regroupées le week-end du 10 et 11 juin 2023 sur le complexe sportif de Cahors. Aucune demande de modification ne sera prise en compte. Tout club qualifié qui ne se déplacera pas sera déclaré forfait avec les sanctions qui seront appliquées.

Rappel Foot Entreprise :

Réunion jeudi 11 mai avec les clubs de Foot Entreprise à partir de 19h salle du Conseil à Castelmaurou pour présentation et proposition de modifications sur le championnat.

Futsal

Les finales R1 et R2 se dérouleront le samedi 13 mai au Grand Palais des Sport de Toulouse
12h Finale R2 : Montpellier Méditerranée Futsal 2 – Tlse Métropole Futsal 2
16h Match D1 : UJS Toulouse – Paris Acasa
19h Finale R1 : Beaucaire stade 30 – Tlse Métropole Futsal 1

Rappel

Demandes de report de match :

Malgré de nombreux rappels, encore trop de clubs ne font pas leurs demandes de report de match dans les règles :

Toute demande de report de match doit obligatoirement être faite sur FOOTCLUB au plus tard 10 jours avant le match avec accord du club adverse.

Chaque demande sera étudiée par la CRGC et pourra être refusée si la demande n'est pas justifiée.

A partir du mercredi 19 avril 17h , aucune demande de modification (horaire/jour), ne sera prise en considération par la commission.

La Commission rappelle que pour la dernière journée des compétitions et pour toutes les catégories, il n'y aura aucune modification (journée / horaire)

Championnat

Au cours d'une saison, à partir de deux (2) matchs de championnat, consécutif ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, le club doit fournir dès le troisième arrêté, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve ou à défaut validée par la commission d'organisation.

A défaut de proposer un terrain de repli, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, outre l'inversion de la rencontre pour ce qui concerne les rencontres de la phase Aller, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Analyse FMI

Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements Généraux de la LFO.

Suivant l'article 16 - Compétitions : Feuille de Match, Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les quatre (4) heures suivant les rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières ».

En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :

- Vous devez faire une feuille papier traditionnelle.

- A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le scanner et le transmettre à la Ligue par mail uniquement à competitions@occitanie.fff.fr.

- En cas d'impossibilité, vous devez l'envoyer à la Ligue (service compétitions) par email, en dernier ressort par courrier postal dans les plus brefs délais.

Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec nos informaticiens afin de résoudre vos problèmes.

Absence FMI

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
29/04/2023	U18 Régional 2 / . / Poule B	540547 Narbonne F.U 11 - 513994 Fonsorbes Av 11	24583496	Amende 25€ club de Narbonne F.U 11 N°540547
24/04/2023	Régional 1 - Futsal / . / Poule A	890589 Montp Agglo Futsal 1 - 553074 Béziers A. S. 1	24668182	Amende 25€ club de Montp Agglo Futsal 1 N°890589
30/04/2023	Régional 1 - Fut. Féminin / Phase 2 / Poule Unique	526462 Fc Bagatelle 1 - 853466 Tlse Metrop. Futsal 1	25334651	Amende 25€ club de Fc Bagatelle N°526462
28/04/2023	Régional 2 - F. Entreprise / . / Poule Unique	603635 Freescale 2 - 660154 Esc Chu Toulouse 1	24662219	Amende 25€ club de Freescale 2 N°603635

Retard FMI

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
Mercredi 26/04/2023 20H30	Régional 1 - F. Entreprise / . O - Poule Unique	547304 Labteam 1 (Perdant) 606702 Munici.Toulou 1 (Gagnant)	24661898	Amende 25€ club de Labteam 1 N°547304
Jeudi 27/04/2023 19H45	Régional 1 - F. Entreprise / . O - Poule Unique	603635 Freescale Foot A. 1 (Perdant) 605188 Toac Toulouse 1 (Gagnant)	24661900	Amende 25€ club de Freescale foot A. 1 N°603635
Mercredi 26/04/2023 20H30	Régional 1 - Futsal / . B - Poule B	526462 Fc Bagatelle 1 (Perdant) 851139 Toulouse Futsal C. 1 (Gagnant)	24668255	Amende 25€ club de Fc Bagatelle N°526462
Samedi 29/04/2023 15H	Régional 1 - Futsal / . B - Poule B	527639 J.Ent. Toulousaine 1 (Perdant) 853403 Cayun Futsal C. 1 (Gagnant)	24668253	Amende 25€ club de J.Ent. Toulousaine 1 N°527639
samedi 06/05/2023 14h	U17 Régional 1/ Poule B	541854 Auch Football 1 - 582636 l'Union St Jean Fc 1	24584006	Amende 25€ club de Auch Football 1 N°541854
samedi 06/05/2023 14h	U14 Régional /Phase 2 Poule B	503214 Frontignan As 11 - 553,74 Béziers A.S. 11	25482681	Amende 25€ club de Frontignan As 11 N°503214
Dimanche 07/05/2023 15h	Régional 2 Féminin/Phase 1 Poule B	514449 Légevin Us 1 - 519456 Blagnac Gc 1	24578962	Amende 25€ club de Légevin Us 1 N°514449
Dimanche 07/05/2023 12h	Régional 2 Féminin/Phase 1 Poule A	527791 Cano-Toul Fc 1 - 500099 Montpellier Hsc 2	24578831	Amende 25€ club de Cano-Toul Fc 1 N°527791
samedi 06/05/2023 15h	U18 Fem.R1 A 11/Phase 1 Poule 0	503349 Montpellier As Ptt 1 - Colomiers 1	24719387	Amende 25€ club de Montpellier As Ptt 1 N°503349

Matches non joués ou arrêtés

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
06/05/2023	U14 Régional/Phase 2/Poule D	Castanet Us 11 - Rodez Aveyron 11	25482800	match arrêté dossier transmis à la CRD

REGIONAL 1 POULE A

Match CLERMONTAISE / MENDE du 04.06 à 15h

Demande du club de CLERMONTAISE (recevant) pour jouer la rencontre le 03.06 à 19H

La Section SENIORS, conformément à l'Article 59.3 de la Partie 1 - Titre 3 - Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des RG de la LFO

- ⇒ Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure.
- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club CLERMONTAISE
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

REGIONAL 1 POULE B

Match NARBONNE FU / OL GIROU du 28.05.23 à 15h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 04.05.23 par le club NARBONNE FU (recevant) pour jouer le 27.05 à 17h

La CRGC Section SENIORS, conformément à l'Article 59.1 Partie 1 – Titre 3 – Chapitre 3 déroulement des rencontres des Règlements Administratifs de la LFO,

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande du club recevant - pas de réponse du club visiteur
- NARBONNE FU / OL GIROU est programmée le 27.05 à 17h

REGIONAL 2 POULE A

Match ROUSSON / MENDE du 28.05.23 à 15h

Demande par mail en date du 09.05.23 du club de ROUSSON de délocaliser la rencontre en raison de l'indisponibilité des installations sportives pour cause de tournois

Réception de l'autorisation de prêt de la mairie de SALINDRES

La Section SENIORS,

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande du club de ROUSSON
- ROUSSON / MENDE est programmé le 28.05.23 à 15h au stade Lou Frigoulou à Salindres

Match PIGNAN / VAUVERT du 28.05.23

Demande des 2 clubs effectuée par mail pour jouer la rencontre le 24.05 à 20h

L'éclairage Corbière 2 étant conforme pour jouer en nocturne en championnat REGIONAL 2

La Section SENIORS

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande des 2 clubs
- PIGNAN / VAUVERT est programmé le mercredi 24.05 à 20h au terrain 2 du complexe S. Corbiere à Pignan

REGIONAL 2 POULE C

Match JUVENTUS PAPUS / MONTAUBAN du 14.05.23

Réception mail du service des sports de la ville de Toulouse informant le changement de terrain pour la rencontre du 14.05.23

La section SENIORS

- Programme JUVENTUS / MONTAUBAN le 14.05 au terrain synthétique 3 du stade Gironis

Après visite et contrôle du stade Désiré GACH, la CRTIS donne un avis favorable pour l'utilisation de ce terrain synthétique en championnat REGIONAL 2

La Section SENIORS programme les 2 rencontres ci-dessous sur le terrain synthétique du Stade Désiré Gach à Marsac

- ⇒ ALBI MARSSAC / RODEZ du 13.05.23 à 18h
- ⇒ ALBI MARSSAC / ST JUERY du 27.05.23 à 18h

REGIONAL 2 POULE D

Match SAINT SULPICE / TOURNEFEUILLE du 27.05.23 à 18h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 23.04.23 par le club SAINT SULPICE (recevant) pour jouer à 20h

La CRGC Section SENIORS, conformément à l'Article 59.1 Partie 1 – Titre 3 – Chapitre 3 déroulement des rencontres des Règlements Administratifs de la LFO,

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande du club recevant - pas de réponse du club visiteur
- SAINT SULPICE / TOURNEFEUILLE est programmée le 27.05 à 20h

REGIONAL 3 POULE A

Match AIGUES MORTES 2 / ALES 2 du 28.05 à 15h

Mail en date du 05.05.23 du club AIGUES MORTES informant que les terrains sont indisponibles pour le week-end du 28.05.23 en raison du tournoi annuel

Réception de la convention de mise à disposition des installations de la mairie de VAUVERT pour la rencontre du 28.05.23

La Section SENIORS

- ⇒ Programme la rencontre AIGUES MORTES 2 / ALES 2 du 28.05 à 15h au stade Yves PASCAL à VAUVERT

REGIONAL 3 POULE D

Match MARQUISAT / PYRENEES VALLEES DES GAVES DU 13.05.23 à 18h

Demande effectuée par mail en date du 10.05 par le club PYRENEES VALLEES DES GAVES pour jouer à 19h

La Section SENIORS

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club PYRENEES VALLEES DES GAVES – demande hors délai
- Le match est maintenu comme initialement prévu

REGIONAL 3 POULE E

Match RANGUEIL FC / CARBONNE du 28.05

Demande et accord des 2 clubs formulés sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 07.05.23,

La Section SENIORS

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande des 2 clubs
- RANGUEIL FC / CARBONNE est avancée au 07.05.23 à 15H

Toutefois, si le calendrier des matchs n'est pas respecté pour l'un des 2 clubs, la rencontre ci-dessus sera reprogrammée à la date initiale.

Match TARBES PYR. 2 / ORLEIX QM du 27.05 à 18h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 19.04.23 par le club de TARBES PYR. (recevant) pour jouer la rencontre le 28.05 à 15h

La CRGC section SENIORS, conformément à l'Article 59.1 Partie 1-Titre 3-Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des Règlements Administratif de la LFO,

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande de modification du club recevant - pas de réponse du club visiteur
- TARBES PYR. 2 / ORLEIX QM est programmé le 28.05 à 15h

Match FONSORBES 2 / CINTEGABELLE du 27.05 à 17h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 29.03.23 par le club de FONSORBES (recevant) pour jouer la rencontre le 28.05 à 15h

La CRGC section SENIORS, conformément à l'Article 59.1 Partie 1-Titre 3-Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des Règlements Administratif de la LFO,

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande de modification du club recevant - pas de réponse du club visiteur
- FONSORBES 2 / CINTEGABELLE est programmé le 28.05 à 15h

REGIONAL 3 POULE G

Match LAUNAGUET FC / FC NEGREPELISSE MONTRICOUX du 13.05.23 à 18h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 20.12.22 par le club FC NEGREPELISSE MONTRICOUX (visiteur) pour jouer la rencontre à 20h

La CRGC section SENIORS, conformément à l'Article 59.1 Partie 1-Titre 3-Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des Règlements Administratif de la LFO,

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande de modification du club visiteur - le club recevant n'a pas donner suite
- Le match est maintenu comme initialement prévu

Match FC NEGREPELISSE MONT / REQUISTA du 04.06 à 15h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 29.04.23 par le club de FC NEGREPELISSE (recevant) pour jouer la rencontre le 03.06 à 18H

La Section SENIORS, conformément à l'Article 59.3 de la Partie 1 - Titre 3 - Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des RG de la LFO

- ⇒ Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure.
- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club de FC NEGREPELISSE MONT.
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

REGIONAL 3 POULE H

Match ST AFFRIQUE / PAYS MAZAMETAÏN du 04.06.23

Demande du club de ST AFFRIQUE pour jouer la rencontre le 03.06 à 20h

La Section SENIORS, conformément à l'Article 59.3 de la Partie 1 - Titre 3 - Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des RG de la LFO

- ⇒ Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure.
- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club de SAINT AFFRIQUE
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Match BEAUZELLE FC / PAYS MAZAMETAÏN du 13.05.23 à 18h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 04.04.23 par le club PAYS MAZAMETAÏN (visiteur) pour jouer la rencontre à 20h

La CRGC section SENIORS, conformément à l'Article 59.1 Partie 1-Titre 3-Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des Règlements Administratif de la LFO,

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande de modification du club visiteur - le club recevant n'a pas donner suite
- Le match est maintenu comme initialement prévu

Match PAYS MAZAMETAÏN / BLAGNAC 3 du 27.05 à 18h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 27.04.23 par le club de PAYS MAZAMETAÏN (recevant) pour jouer la rencontre à 20h

La CRGC section SENIORS, conformément à l'Article 59.1 Partie 1-Titre 3-Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des Règlements Administratif de la LFO,

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande de modification du club recevant - pas de réponse du club visiteur
- PAYS MAZAMETAÏN / BLAGNAC 3 est programmé le 27.05 à 20h

Match ST CLEMENT MONT 2 / US TREFLE du 04.06.23

Demande du club de ST CLEMENT MONT. pour jouer la rencontre à 15h30 – accord du club adverse.

La Section SENIORS, conformément à l'Article 59.3 de la Partie 1 - Titre 3 - Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des RG de la LFO

- ⇒ Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure.
- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club des 2 clubs
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U20 REGIONAL POULE A

Match ST JEAN DE VEDAS / VENDARGUES du 13.05.23

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 28.04.23 par le club RC VEDASIEN pour reporter la rencontre au 20.05 à 20h en raison d'une compétition nationale de tir à l'arc sur les installations – accord du club adverse.

Réception de l'attestation de la mairie de ST JEAN DE VEDAS informant l'indisponibilité des installations E. Vidal du 11 au 14.05.23

La Section JEUNES

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande des 2 clubs
- ⇒ ST JEAN DE VEDAS / VENDARGUES se jouera le 20.05.23

Match SETE / CLERMONTAISE du 13.05 à 17h30

Demande des 2 clubs par mails en date du 10.05.23 pour jouer la rencontre le 12.05 à 20h

La Section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande des 2 clubs
 - Demande effectuée hors délai
 - L'éclairage du terrain Maillol classé Eentrainement conforme aux exigences du championnat U20, classement autorisé E7 minimum
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U18 REGIONAL POULE A

Suite décision de la CR de DISCIPLINE du 18.04.23, concernant le dossier :

RENCONTRE N° 24583362 : A.S. ATLAS PAILLADE (548263) / AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34 (561208) du 25.03.2023. – U18 REGIONAL 2 – Poule A

LA COMMISSION DECIDE :

Le Club A.S. ATLAS PAILLADE (548263) :

- ⇒ *Suspension de terrain trois (3) matchs ferme et de trois (3) points de retrait avec sursis à compter du 01.05.2023.*

La Section JEUNES

- ⇒ Prend bonne note de la décision de la CR de Discipline

U18 REGIONAL 1 POULE B

Match COLOMIERS / GRP CAHORS PRADINES du 14.05.23

Demande sur FOOTCLUBS effectué le 03.05 par le club GRP CAHORS PSV D'OLT (visiteur) pour jouer le 10.05 à 19h
La CRGC Section JEUNES, conformément à l'Article 59.2 Partie 1 – Titre 3 – Chapitre 3 déroulement des rencontres des Règlements Administratifs de la LFO,

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club visiteur – le club recevant n'a pas répondu à la demande
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U18 REGIONAL 2 POULE B

Match U.S ST ESTEVE ESP. PERPIGNAN / GRP. U.S ST GAUDENS LABARTHE du 13.05.23

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 27.04 par le club de U.S ST ESTEVE ESP. PERPIGNAN de reporter la rencontre au 27.05.23 en raison de l'absence de l'éducateur.

Après étude de votre demande de report de la rencontre, la Section Jeunes informe que

- La journée du 13.05 est prévu au planning général de début de saison.
- En cas d'indisponibilité, l'éducateur peut être exceptionnellement remplacé

La Section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club U.S ST ESTEVE ESP. PERPIGNAN
- ⇒ La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U18 REGIONAL 2 POULE C

Match JS PLATEAU MONTBAZENS / ST NICOLAS du 20.05.23

Demande et accord des 2 clubs formulés sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 17.05

La Section JEUNES

⇒ Emet un avis favorable à la demande des 2 clubs

- JS PLATEAU MONTBAZENS / ST NICOLAS est avancée au 17.05.23 à 17H30

Toutefois, si le calendrier des matchs n'est pas respecté pour l'un des 2 clubs, la rencontre ci-dessus sera reprogrammée à la date initiale.

U17 REGIONAL POULE A

Match ALES / MONTPELLIER du 20.05.23

Demande et accord des 2 clubs formulés sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre le 17.05 à 19h,

La Section JEUNES

⇒ Emet un avis favorable à la demande des 2 clubs

- ALES / MONTPELLIER est avancée au 17.05.23 à 19H

Toutefois, si le calendrier des matchs n'est pas respecté pour l'un des 2 clubs, la rencontre ci-dessus sera reprogrammée à la date initiale.

U17 REGIONAL POULE B

Suite décision de la CR d'Appel du 25.04.23, concernant le dossier :

Match N° 24583976 du 25.03.2023 U.S. CASTANEENNE (510389) / BLAGNAC F.C. (519456) - U17 Régional 1 – Poule B :

LA COMMISSION DECIDE :

⇒ *RAPPORTE la décision de la Commission Régionale des Règlements et Mutation du 29.03.2023*

⇒ *DIT A REJOUER la rencontre n°24583976 du 25.03.2023, à une date fixée par la commission compétente*

La CR Gestion des compétitions section JEUNES, prend note de la décision de la CR d'Appel

- Programme la rencontre à rejouer CASTANET / BLAGNAC le mercredi 10.05 à 18h

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U16 REGIONAL 2 POULE A

Match US ST ESTEV. PERPIGNAN MM / LUNEL GC du 13.05. à 15h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 07.12 par le club US ST ESTE. PERPIGNAN MM pour jouer à 14h30

La Section JEUNES conformément à l'Article 59.2 Partie 1 – Titre 3 – Chapitre 3 déroulement des rencontres des Règlements Administratifs de la LFO,

⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club recevant - le club adverse n'a pas répondu dans le délai imparti

- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U16 REGIONAL 2 POULE B

Match CASTRES / JET TOULOUSE - U16 REGIONAL 2 POULE B du 06/05/23 à 16h00

La CR Gestion des Compétitions section JEUNES a étudié les demandes de modifications saisies sur FOOTCLUBS par les clubs recevants.

Demande sur FOOTCLUBS n°581846 effectuée le 24/04/23 par le club de CASTRES (recevant) pour jouer la rencontre le 06/05/23 à 18h00

La CRGC section JEUNES,

⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande de modification du club recevant

Article 59.2 de la partie – Titre 3 – Chapitre 3 Déroulement des rencontres des RG de la LFO – La rencontre est maintenue comme initialement prévue – le club adverse n'a pas répondu dans le délai imparti.

- CASTRES / JET TOULOUSE est programmé du 06/05/23 à 16H00.

U15 REGIONAL POULE A

Match MONTPELLIER HSC / LATTES du 14.05 à 10h30

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 25.04 par le club MONTPELLIER HSC pour jouer le 13.05 à 17h

La Section JEUNES conformément à l'Article 59.2 Partie 1 – Titre 3 – Chapitre 3 déroulement des rencontres des Règlements Administratifs de la LFO,

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club recevant - le club adverse n'a pas répondu dans le délai imparti
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U15 REGIONAL POULE A

Match AUCH / RODEZ du 14.05 à 11h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 16.12 par le club RODEZ A.F pour jouer le 13.05 à 15h

La Section JEUNES conformément à l'Article 59.2 Partie 1 – Titre 3 – Chapitre 3 déroulement des rencontres des Règlements Administratifs de la LFO,

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club visiteur - le club adverse n'a pas répondu dans le délai imparti
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U14 REGIONAL POULE A

Match ST JEAN DE VEDAS / LUNEL GC du 20.05.23

Demande et accord des 2 clubs effectués par mails pour jouer la rencontre le mercredi 17.05.23 à 17h30,

La Section JEUNES

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la demande des 2 clubs
- ST JEAN DE VEDAS / LUNEL GC est programmée le 17.05 à 17h30

Match ST CLEMENT MONT / MONTPELLIER HSC du 03.06.23

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 09.05 par le club de ST CLEMENT MONT pour jouer la rencontre le 04.06 à 10h30

La Section JEUNES, conformément à l'Article 59.3 de la Partie 1 - Titre 3 - Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des RG de la LFO

- ⇒ Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure.
- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club de ST CLEMENT MONT.
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

FEMININES REGIONAL 2 POULE A

Match BEZIERS AS / CANET EN ROUSSILLON –du 28/05/23 à 15h00

La CR Gestion des Compétitions section FEMININES a étudié les demandes de modifications saisies sur FOOTCLUBS par les clubs recevants.

Demande sur FOOTCLUBS n°572444 effectuée le 27/03/23 par le club de BEZIERS (recevant) pour jouer la rencontre le 21/05/23

La CRGC section FEMININES,

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande de modification du club recevant

Article 59.3 de la partie – Titre 3 – Chapitre 3 Déroulement des rencontres des RG de la LFO – Aucun report accepté concernant la dernière journée des compétitions pour toutes les catégories – match maintenu comme initialement prévu.

- BEZIERS / CANET EN ROUSSILLON est programmé du 28/05/23 à 15H00.

FEMININES REGIONAL 2 POULE B

Match CAHORS / CASTEL GANDALOU – SENIORS FEM REGIONAL 2 POULE B du 28/05/23 à 15h00

La CR Gestion des Compétitions section FEMININES a étudié les demandes de modifications saisies sur FOOTCLUBS par les clubs recevants.

Demande sur FOOTCLUBS n°582415 effectuée le 26/04/23 par le club de CAHORS (recevant) pour jouer la rencontre le 28/05/23 à 18h00

La CRGC section FEMININES,

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande de modification du club recevant

Article 59.3 de la partie – Titre 3 – Chapitre 3 Déroulement des rencontres des RG de la LFO – Aucun report accepté concernant la dernière journée des compétitions pour toutes les catégories – match maintenu comme initialement prévu.

- CAHORS / CASTEL GANDALOU est programmé du 28/05/23 à 15H00.

Match CAHORS / FC COMTAL – SENIORS FEM REGIONAL 2 POULE B du 06/05/23 à 18H00

La CR Gestion des Compétitions section FEMININES a étudié les demandes de modifications saisies sur FOOTCLUBS par les clubs recevants.

Demande sur FOOTCLUBS n°580505 effectuée le 20/04/23 par le club de CAHORS (recevant) pour jouer la rencontre à 20h00

La CRGC section FEMININES, conformément à l'Article 59.1 Partie 1-Titre 3-Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des Règlements Administratif de la LFO,

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la demande de modification du club recevant
- CAHORS / FC COMTAL est programmé du 06.05 à 20H00.

Match FOOTBALL C. COMTAL / CRITOURIEN FC du 13.05 à 19h

Suite mail du club F.C COMTAL et réception de l'arrêté municipal de la Mairie de SEBAZAC informant que les terrains sont indisponibles pour le week-end du 13 et 14.05.23

Suite réception de l'autorisation de prêt de la mairie de MOURET pour la rencontre du 13.05.23

Suite réception de l'accord du club FC CRITOURIEN pour jouer à 18h30

La Section FEMININE

- ⇒ Programme la rencontre FOOTBALL C. COMTAL / CRITOURIEN FC le 13.05 à 18h30 au stade du Pont à MOURET

Match BLAGNAC / PORT.CAR.REC du 14.05 à 15h

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 28.04 par le club BLAGNAC FC pour jouer le 12.05 à 20h30

La Section JEUNES conformément à l'Article 59.2 Partie 1 – Titre 3 – Chapitre 3 déroulement des rencontres des Règlements Administratifs de la LFO,

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club recevant - le club adverse n'a pas répondu dans le délai imparti
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U18 FEM COUPE OCCITANIE

Match ALBI MARSSAC / CANET ROUSSILLON du 13.05.23

En raison de la participation des joueuses du club ALBI MARSSAC à la compétition UNSS, dont le retour est prévu le samedi 13 mai,

La Section FEMININES

- Programme la rencontre ALBI MARSSAC / CANET ROUSSILON le 14.05.23

U18 FEM REGIONAL 2 ESPOIR POULE A

Match ST JEAN VEDAS / ALES OL du 20.05.23 (dernière journée)

Demande du club recevant et accord du club visiteur effectuée sur FOOTCLUBS pour jouer la rencontre à 16h

La CRGC Section FEMININES, conformément à l'Article 59.03 Partie 1 – Titre 3 – Chapitre 3 déroulement des rencontres des Règlements Administratifs de la LFO,

- ⇒ Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure.
- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club des 2 clubs
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Match JACOU CLAPIER / ST JEAN DE VEDAS du 10.05.23

Demande des 2 clubs effectuée par mail, pour jouer la rencontre le 18.05 à 19h30

La Section FEMININES,

- ⇒ Emet un avis favorable à la demande des 2 clubs
- JACOU CLAPIER / ST JEAN DE VEDAS est programmée le 18.05 à 19h30

U18 REGIONAL 2 ESPOIR POULE B

Match CANO TOUL FC / UF LEZIGNANAIS du 20/05/23 à 15h00

mail en date du 09.05.23 du club de CANO TOUL FC (recevant) pour jouer la rencontre le 17/05/23

La CRGC section FEMININES,

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande de modification du club CANO TOUL FC

Article 59.3 de la partie – Titre 3 – Chapitre 3 Déroulement des rencontres des RG de la LFO – Aucun report ne sera accepté concernant la dernière journée des compétitions pour toutes les catégories –

- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Le club CANO TOUL FC doit transmettre dans les meilleurs délais un terrain de repli pour le 20.05 à 15h, accompagné de l'autorisation de prêt de la municipalité propriétaire de ces installations.

U18 FEM REGIONAL 2 ESPOIR POULE C

Mail en date du 28.04.23 du club ISARDES COMMINGES, informant que l'équipe U18 FEM R2 ESPOIR POULE C déclare forfait pour la rencontre du 29.04.23

La Section Féminines,

- ⇒ Entérine le forfait de l'équipe ISARDES COMMINGES pour la rencontre du 29/04/23 – ISARDES COMMINGES / PAMIERS

Les arbitres du match sont annulés.

U18 FEM REGIONAL 2 ESPOIR POULE D

Match ALBI MARSSAC TFA / PLAISANCE DU TOUCH du 20/05/23 à 15h00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 05/05/23 par le club de ALBI MARSSAC (recevant) pour jouer la rencontre le 27/05/23 – Accord du club adverse

La CRGC section FEMININES,

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande de modification des 2 clubs

Article 59.3 de la partie – Titre 3 – Chapitre 3 Déroulement des rencontres des RG de la LFO – Aucun report ne sera accepté concernant la dernière journée des compétitions pour toutes les catégories –

- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

Match OLEMPS AS / MONTAUBAN du 20/05/23 à 15h00

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 05/05/23 par le club de MONTAUBAN pour jouer la rencontre le 27/05/23 – Accord du club adverse

La CRGC section FEMININES,

- ⇒ Emet un AVIS DEFAVORABLE à la demande de modification des 2 clubs

Article 59.3 de la partie – Titre 3 – Chapitre 3 Déroulement des rencontres des RG de la LFO – Aucun report ne sera accepté concernant la dernière journée des compétitions pour toutes les catégories –

- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U15 FEMININES POULE A

Match MONTPELLIER AS PTT / CLERMONT du 13.05.23

En raison de la qualification du club MONTPELLIER AS PTT en Coupe Occitanie U15 F pour le prochain tour du 13.05.23

La Section FEMININES

- REPORTE la rencontre MONTPELLIER AS PTT / CLERMONT au 20.05.23 à 15h

Toutefois, avec accord des 2 clubs, la rencontre pourrait se jouer entre le 17.05 et le 21.05.23 au plus tard, compte tenu du planning chargé de fin de saison

COUPE OCCITANIE FUTSAL

Match PLAISANCE PIBRAC FUT.2 / UJS TOULOUSE du 20.05.23 à 20h30

Suite arrêté municipal de la ville de Plaisance interdisant l'utilisation du gymnase J. Verne du 01.05 au 31.05.23

La Section FUTSAL

⇒ Programme la rencontre au gymnase Coustayrac à Pibrac

La Présidente

Ghyslaine SALDANA

La Secrétaire

Agnès IRLA